



Rectorat de l'académie de Créteil
École académique de la formation continue
Marie-Laure De Bue, directrice

Ingénierie de formation
Affaire suivie par :
Nadia.djilali@ac-creteil.fr
Sabine.calmels@ac-creteil.fr
Cherine.rahouadj@ac-creteil.fr
Anne-sabine.sabater@ac-creteil.fr

Rectorat de Créteil
4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
<http://ac-creteil.fr>

Appel à candidature
sur la mission de correspondant(e) de l'École académique de la formation continue
Année scolaire 2022-2023

Sur un district ou au sein d'une DSDEN ou au rectorat, le correspondant(e) sera chargé(e), en lien avec les conseillers en ingénierie de formation de l'académie, des missions suivantes :

- ✓ Constituer un relai de communication sur les territoires des activités de formation organisées à l'échelle académique ;
- ✓ Contribuer avec l'ensemble des acteurs locaux à la dynamique de formation ;
- ✓ Présenter et promouvoir les Formations d'Initiative Locale (FIL) auprès des personnels ;
- ✓ Conseiller sur les contenus et les modalités de formation à mettre en œuvre ;
- ✓ Accompagner au plus près les projets de formation émanant des équipes, en priorité ceux des établissements évalués durant l'année scolaire précédente ;
- ✓ Intervenir le cas échéant en tant que formateur pair expert pour accompagner un collectif de travail ;
- ✓ Participer aux temps de travail qui lui sont proposés dans le cadre de ses missions ;
- ✓ Faire un bilan annuel de son activité.

Profil

Personnel titulaire ayant déjà une expérience confirmée dans la formation, de préférence dans un ou des domaines transversaux.





Conditions particulières d'exercice

- ✓ Il ou elle dispose d'une lettre de mission ;
- ✓ Il ou elle gère de façon autonome le temps dédié à cette mission, qui vient s'ajouter à son temps de service ;
- ✓ Il ou elle est particulièrement mobile sur le district dont il a la charge ;
- ✓ Il ou elle travaille en lien permanent avec les conseillers en ingénierie de formation de l'École académique de la formation continue ;
- ✓ Il ou elle travaille en étroite collaboration avec les corps d'inspection référents de district dans le cadre du suivi des établissements évalués ;
- ✓ Il ou elle rend compte de son activité à la direction de l'École académique de la formation continue et perçoit une indemnité annuelle au titre de la mission réalisée.

Compétences requises

- ✓ **Savoir-être :**
 - Sens de l'écoute et du dialogue
 - Autonomie et initiative
 - Capacité d'adaptation et de travail en équipe
 - Sens de l'organisation
- ✓ **Savoir-faire :**
 - Communiquer en public
 - Analyser et synthétiser des informations
 - Maîtriser les outils numériques et les applications dédiées
 - Qualités rédactionnelles
- ✓ **Connaissances :**
 - Du système éducatif
 - Des dispositifs et des acteurs de la formation continue de l'académie de Créteil
 - Des actualités de la formation